



Dijon, le 12 juin 2021

Exp: Caisse Régionale MSA de Bourgogne 14, rue Félix Trutat 21046 DIJON Cedex
000218

PRESTATIONS MALADIE
10 JUIN 2021
PARENT MATHIAS JEAN-JACQ
MB10 / 1900521231302

MR PARENT MATHIAS
LA GARELLE
3 GRANDE RUE
21630 POMMARD

NATURE		Montant
11/06/2021		
ARRET DE TRAVAIL DU 22/10/2020		
1ER PAIEMENT INDEMNITES JOURNALIERES MALADIE		
DU 22/10/2020 AU 05/11/2020		
IJ BASE	15 JOURS A 45,55	683,25
REFERENCE 21161IJ210014	TOTAL	683,25
RETENUES	PRECOMPTE C.S.G.	42,36
RETENUES	PRECOMPTE R.D.S.	3,42
MONTANT NET		637,47
MONTANT AVANT PRELEVEMENT A LA SOURCE		637,47
MONTANT NET IMPOSABLE	(a) :	657,29
TAUX PRELEVEMENT A LA SOURCE	(b) :	19,20%
MONTANT DU PRELEVEMENT A LA SOURCE	= (a) x (b) (1)	126,20
MONTANT A PAYER		511,27

*** Veuillez à conserver ce document, il pourra servir de justificatif auprès de l'administration fiscale ***

Payé par virement au Compte FR76*****1429940****66
 Bic AGRIFRPP810 Titulaire : M PARENT MATHIAS

Nous vous payons en euros 511,27

(1) Le montant du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu a été calculé sur la base des éléments fournis par l'administration fiscale qui pourra procéder à une régularisation lors du calcul annuel.

Pour toute information, contactez l'administration fiscale sur www.impots.gouv.fr ou par téléphone au 0809 401 401 (coût 0,00 euros/min + prix appel)